Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260414-D_26_04_14_13-DE

Mis en ligne le : 17/04/26
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 14 avril 2026

Délibération N° : 2026/04/14/13

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le deux avril, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 17 - Votants : 21.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 21 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, TOURBOT, CORRE, RIOU, PÉRON, DIRUIT, GARAULT, BERTHOU, VIGOUROUX, CUEFF, BLONS, JACOPIN.

Absents et excusés : Mmes CALLAC (pouvoir à Mme NOWAK), CASU (pouvoir à M. GOALEC), et MM GUILLOTIN (pouvoir à Mme TOURBOT), SANQUER (pouvoir à M. CUEFF), BERNARD, GOARIN.

Secrétaire de séance : M. Christine CORRE.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU SDEF

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle que le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) est un établissement public chargé de l'organisation du service public de distribution de l'électricité sur le territoire de la commune. Depuis sa création, ses missions se sont diversifiées pour répondre aux problématiques énergétiques : communications électroniques, éclairage public, ...

En tant que commune membre du SDEF, il convient de nommer 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants qui siègeront aux différentes instances du SDEF pour représenter la commune.

Constitution du bureau :

M. Bernard GOALEC rappelle la nécessité de composer un bureau de vote comprenant un Président (lui-même), un secrétaire, Christine CORRE secrétaire de séance, et deux assesseurs pour pouvoir organiser les élections qui auront lieu ce jour.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Mme Florence MAREC-PRIGENT et M. Pascal QUÉDEC.

M. Bernard GOALEC, Maire, sollicite l'assemblée pour savoir si une liste a été préparée et procède ensuite à l'élection.

Liste N°1 :
Membre Titulaire : Pierre-Yves PÉDEL et Isabelle DIRUIT
Membre Suppléant : Bernard GOALEC et Éric LE CHENADEC

Résultats du 1er tour de scrutin

a)	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pris part au vote	0
b)	Nombre de votants (enveloppes déposées)	21
c)	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d)	Nombre de suffrages déclarés blancs	0
e)	Nombre de suffrages exprimés (b – c)	21
f)	Majorité absolue	11

Liste N°	Nombre de suffrages obtenus	
Liste N°1	21	Vingt-et-un

Mis en ligne le : 17/04/26
Sur www.plouedern.fr

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260414-D_26_04_14_13-DE

Délibération N° : 2026/04/14/13

Proclamation de l'élection des représentants de la commune au SDEF

Ont été proclamés représentants de la commune au SDEF les candidats figurant sur la liste N°1.

		Nombre de suffrages obtenus	
	Candidature N°1	En chiffres	En lettres
Représentants de la commune de Plouédern au SDEF	Titulaires : - M. Pierre-Yves PÉDEL - Mme Isabelle DIRUIT Suppléants : - M. Bernard GOALEC - M. Éric LE CHENADEC	21	Vingt-et-un

La Secrétaire,
Christine CORRE

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800

Les Assesseurs,
Florence MAREC-PRIGENT & Pascal QUÉDEC